



Programme de formation

Titre Professionnel Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux

|FICHE RNCP : 42463|

Index

- > Descriptif général
- > Objectifs de la formation
- > Méthodes et moyens
- > Modalités de l'action
- > Contenu de la formation
- > Contenu détaillé
- > Règlement d'examen

Descriptif

DE L'ACTION DE FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN SUPÉRIEUR SYSTÈMES ET RÉSEAUX

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5/Fiche RNCP 42463
FICHE ROME : M1810 - I 1401
Code(s) NSF : 326p - 326r - 326u
Formacode(s) : 31008, 24231



Public

L'action de formation est ouverte à toute personne (salarié, demandeur d'emploi) ayant pour objectifs :

- d'accéder à un niveau supérieur de qualification,
- d'évoluer ou de changer de profession ou de secteur d'activité.



Pré-requis

- Etre titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 3 inscrit au RNCP ou avoir achevé la scolarité y conduisant,
- Justifier, le cas échéant, d'une expérience professionnelle conséquente dans le domaine d'activité visée,
- Satisfaire au test d'évaluation diagnostique.



Modalités de la formation

100% présentiel - Enseignement synchrone



Durées de la formation

Formation théorique : 595 heures soit 17 semaines

Formation pratique (stage) : 175 heures soit 5 semaines

Examens : 21 heures (3 jours)

Durée globale du parcours : 791 heures soit 22 semaines



Lieu de la formation

7 et 7 bis rue du Louvre 75001 PARIS



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'une attention particulière de l'équipe pédagogique qui met tout en œuvre, après concertation avec le référent handicap, pour les accueillir et les maintenir en formation, en réalisant les aménagements nécessaires. Il convient toutefois de noter que certains sites de formation ne sont pas aisément accessibles aux personnes à mobilité réduite. **Référent handicap : Sladana ILIC - 01.55.35.00.20**





Objectifs de la formation, Objectifs pédagogiques

METIERS VISES

Technicien systèmes et réseaux, technicien support, technicien informatique, technicien d'exploitation.



Objectifs de la formation

- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la passation des épreuves du Titre professionnel de Technicien supérieur Systèmes et Réseaux en conformité avec le référentiel de la certification établi par le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion.
- Préparer le candidat à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire en formation aura acquis les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la prise en charge d'activités de mise en service et maintien de l'infrastructure informatique.

Il sera capable d(e) :

- Exploiter les éléments de l'infrastructure
- Assurer le support aux utilisateurs.
- Maintenir en conditions opérationnelles l'infrastructure

Méthodes et moyens

PÉDAGOGIQUES

Démarches et méthodes pédagogiques

- Démarche inductive et déductive.
- Méthode active ou de découverte : apprendre en agissant.
- Méthode expérientielle : apprendre à partir du vécu.
- Méthode démonstrative : apprendre par la pratique.
- Méthode interrogative : apprendre par le questionnement.

Moyens pédagogiques mis en oeuvre

- Apports théoriques en présentiel (dans le strict respect du référentiel emploi, activités, compétences du titre professionnel).
- Supports pédagogiques conçus à partir du référentiel emploi, activités et compétences du titre professionnel.
- Mise à disposition d'outils et contenus complémentaires accessibles en permanence via la plateforme de formation digitale.
- Applications (exercices pratiques).
- Mises en situation professionnelle.
- Ateliers de professionnalisation (travaux pratiques encadrés).
- Immersions en milieu professionnel (stages pratiques).
- Examens blancs.

Moyens techniques

- Salles équipées de vidéoprojecteurs pour la projection de cours ou de documents vidéos.
- Mise à disposition d'une plateforme de formation digitale adaptée à la formation

Moyens d'encadrement

Tout au long de l'année l'apprenant est accompagné par l'équipe pédagogique qui se compose :

- d'un responsable pédagogique, pilote de l'action de formation,
- d'un assistant administratif, pilote de l'activité administrative,
- d'un service d'assistance informatique, en charge du tutorat et assistance technique,
- d'un formateur référent pour chaque parcours, garant du bon déroulé des apprentissages,
- de formateurs experts justifiant au minimum d'un niveau 6 de formation et qualifiés dans la discipline enseignée et sensibilisés à l'andragogie.



Modalités

DE L'ACTION

Modalités d'admission :

Au préalable de toute validation de projet de formation et d'admission, un bilan de positionnement est réalisé et a pour finalité de :

- Valider le projet professionnel et évaluer la motivation du candidat pour suivre la formation proposée,
- Evaluer le niveau de représentation que le candidat se fait de l'emploi qu'il exercera à l'issue de sa formation,
- S'assurer que le candidat dispose des pré-requis nécessaires pour suivre la formation (évaluation diagnostique sous la forme d'une mise en situation).
- L'admission est prononcée après un examen attentif du dossier de candidature, des résultats aux tests et du compte-rendu d'entretien rédigé par un conseiller en formation.

Inscription possible tout au long de l'année.

Modalités de suivi de la formation :

| Volet administratif |

Feuilles d'assiduité journalière, Certificats mensuels de réalisation, Attestation de formation, Rapport et journaux LMS, le cas échéant.

| Volet pédagogique |

Livret de suivi d'acquisition des compétences, Entretiens individuels avec le responsable pédagogique, Entretiens individuels de suivi avec le formateur référent durant les périodes de stages en milieu professionnel, Questionnaires de collecte de la satisfaction du stagiaire.



Modalités d'évaluation des connaissances et compétences acquises durant la formation :

| Evaluations formatives |

Evaluations en cours de formation (ECF) tout au long de l'action de formation sous la forme de : Mises en situation écrite, oraux professionnels, rédaction de dossiers professionnels, devoirs à la maison, examens blancs en conditions réelles au terme de chaque blocs de compétences.

| Evaluation sommative |

Présentation à une session d'évaluation du titre professionnel.



Sanction de l'action de formation :

Titre professionnel Technicien supérieur systèmes et réseaux - Niveau 5 - [Fiche RNCP42463]

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des "Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve" décrites par le référentiel d'évaluation du titre professionnel.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes transmis au jury.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

TITRE PROFESSIONNEL

Contenu

DE LA FORMATION

Technicien supérieur systèmes et réseaux

3 BLOCS DE COMPETENCE

1

RNCP42463BC01

Assurer le support aux utilisateurs

2

RNCP42463BC02

Exploiter les éléments de l'infrastructure

3

RNCP42463BC03

Exploiter les éléments de l'infrastructure

Contenu détaillé

DES BLOCS DE COMPETENCE

BLOC DE COMPETENCE 1

Assurer le support aux utilisateurs

- Exploiter l'intelligence artificielle et encadrer son usage.
- Assurer le déploiement des équipements numériques et accompagner à l'utilisation des outils collaboratifs.
- Apporter une assistance technique.

BLOC DE COMPETENCE 2

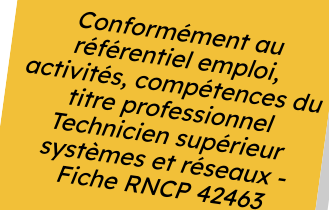
Exploiter les éléments de l'infrastructure

- Exploiter un réseau IP.
- Installer et assurer l'exploitation de serveurs Windows et Linux.
- Exploiter des serveurs dans une infrastructure virtualisée.
- Gérer les accès et la sécurité dans un environnement hybride.

BLOC DE COMPETENCE 3

Maintenir en conditions opérationnelles l'infrastructure

- Optimiser des scripts à l'aide de l'intelligence artificielle.
- Assurer la continuité et la reprise de l'infrastructure.
- Mettre à jour et superviser les éléments de l'infrastructure.



Conformément au
référentiel emploi,
activités, compétences du
titre professionnel
Technicien supérieur
systèmes et réseaux -
Fiche RNCP 42463



Règlement examen

MODALITE D'EVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04h30

La mise en situation professionnelle se déroule en trois phases.

- Le candidat réalise des manipulations sur des machines virtuelles de serveurs et clients et dispose de consignes pour assurer la traçabilité de ses interventions, notamment par la réalisation de captures d'écran. À partir de sa production, il prépare une présentation orale illustrant ses démarches et les résultats obtenus. Cette phase se déroule sous surveillance, et dure 3h30 min.
- Le candidat dispose de 15 min dans un local isolé, sous surveillance, pour préparer la présentation orale de sa production. Pendant 30 minutes, il présente sa production et répond aux questions du jury.
- Le candidat intervient sur un incident réseau en présence du jury. Ce dernier joue le rôle du client ou du responsable et observe le candidat pendant 30 minutes.

Entretien technique : 0h30 mn

A partir des résultats du questionnaire professionnel du candidat , le jury le questionne sur les compétences.

Questionnaire professionnel : 01h30

- Le candidat répond à des questions ouvertes sous surveillance.
- Une question au moins porte sur la compréhension d'une documentation ou d'une question technique en anglais.

Entretien final : 0h15 mn

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Conformément au
référentiel d'évaluation du
titre professionnel
Technicien supérieur
systèmes et réseaux -
FICHE RNCP 42463.



GROUPE GEFOR

Siège social
7 Rue du Louvre – 75001 PARIS
Métro : Louvre-Rivoli - Châtelet - Les Halles



01 55 35 00 20
contact@gefor.com
www.gefor.com

Société Anonyme au capital de 243 613,53 €
SIRET : 43511181000048
Numéro de déclaration d'activité : 11754364975